

**Décret du 5 décembre 2008 relatif à la gestion des sols**

**ENQUETE PUBLIQUE**

Le Bourgmestre, à la demande de la Direction de l'Assainissement des Sols du Département du Sol et des Déchets du service Public de Wallonie, porte à la connaissance de la population l'ouverture d'une enquête publique relative au projet d'assainissement du terrain sis Rue de la Fabrique à 7860 LESSINES dénommé Site Ancienne usine de flaconnage AMPHABEL SCHOTT (SAR/100) sur les parcelles cadastrées 1<sup>ère</sup> Division Section D n° 503 A<sup>2</sup> et 503B<sup>2</sup> introduit par la Ville de Lessines.

<b>Date d'affichage de la demande</b>	<b>Date d'ouverture de l'enquête</b>	<b>Lieu, date et heure de clôture de l'enquête</b>	<b>Les observations écrites peuvent être adressées à :</b>
Vendredi 16 juin 2017	Jeudi 22 juin 2017	Administration Communale Grand'Place 12 7860 LESSINES Le jeudi 6 juillet 2017 de 11 h 00 à 12 h 00	Collège communal Grand'Place 12 7860 LESSINES

Le dossier peut être consulté à partir de la date d'ouverture jusqu'à la date de clôture de l'enquête, chaque jour ouvrable pendant les heures de service de 8h30 à 12h00 et ce jusqu'à 20 heures ou le samedi matin.

Lorsque la consultation a lieu un jour ouvrable après seize heures ou le samedi matin, la personne souhaitant consulter le dossier doit prendre rendez-vous au plus tard vingt-quatre heures à l'avance auprès de Benoît LECLERCQ, Conseiller en Environnement au 25.15.38 ou de l'agent communal délégué à cet effet.

Tout intéressé peut formuler ses observations écrites ou orales auprès de l'administration communale dans le délai mentionné ci-dessus, jusqu'à la clôture de l'enquête.

Les réclamations et observations verbales sont recueillies sur rendez-vous par le Conseiller en Environnement ou, à défaut, par l'agent communal délégué à cet effet.

Tout intéressé peut obtenir des explications techniques sur le projet auprès:

- de la SPRL GEOLYS expert agréé, mandaté par le demandeur (083/678424)
- du Service public de Wallonie, Département du Sol et des Déchets, Direction de l'Assainissement des Sols, Avenue Prince de Liège, 15 – 5100 NAMUR (081/33.65.78 et 081/33.51.07).

L'autorité compétente pour l'approbation des projets d'assainissement est la Direction de l'Assainissement des Sols du Département du Sol et des Déchets du Service public de Wallonie

Coordonnées du Conseiller en Environnement:

Benoît LECLERCQ, Service Environnement Grand Place 12 à 7860 LESSINES, leclercq-benoit@lessines.be, 068/25.15.38

A LESSINES, le 15 juin 2017



Le Bourgmestre,